

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1-2023

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par le soussigné, Bastien Gaudet, greffier de la Ville, de ce qui suit :

QUE, lors d'une séance du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 6 février 2023, ledit conseil a adopté le règlement numéro 1-2023 ayant pour objet de modifier le règlement numéro 9-2020 relatif aux colporteurs et aux commerçants itinérants;

QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal et sur le site Internet de la Ville de La Pocatière;

QUE ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 14 février 2023.

Bastien Gaudet
Greffier